

COMPOSITIONS des COMMISSIONS AD HOC pour le RECRUTEMENT des enseignants-  
contractuels à durée déterminée rentrée 2023-2024

ARRETE N° 23.588-900-177.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 janvier relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 04 avril 2023 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2023-2024;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition de la commission AD HOC pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en science économique et de gestion pour le département GEA de l'IUT Saint Denis :

- Jean-Michel COURTAULT, représentant du comité d'experts section 05,
- Catherine ARNAUD, en qualité de responsable de la formation,
- Jean-Michel MILLOT, en qualité représentant de la discipline.

Fait à Villetaneuse, le 24 novembre 2023

Le Président de l'université PARIS XIII - USPN

Christophe FOUQUERÉ

